

**Autorisation de voirie n°26-AV-0049  
portant permission de voirie**

**PLACE DU RELAIS**

Le Maire de Sèvremont,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques,

**VU** le Code de la voirie routière,

**VU** le Code de la Route et l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8ème partie - signalisation temporaire),

**VU** le Code de l'urbanisme, et notamment les articles L. 421-1 et suivants,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des collectivités territoriales,

**VU** la demande en date du 11/06/2026 par laquelle la SARL CROUE demeurant 22 Avenue de la Sèvre 85700 Saint Mesmin représentée par Monsieur Gérald CROUE demande l'autorisation pour occuper le domaine public pour :

- la mise en place d'un échafaudage 2 PLACE DU RELAIS, dans le cadre de la réalisation des travaux prévus dans la DP 0850902600040 validée le 13 avril 2026,

Arrête

**Article 1 - Autorisation**

Le bénéficiaire (SARL CROUE) est autorisé, sous réserve de se conformer aux prescriptions du présent arrêté, et sous réserve de l'obtention si nécessaire d'un arrêté de circulation, à occuper le domaine public, conformément à sa demande :

**2 PLACE DU RELAIS**

- mise en place d'un échafaudage sur le trottoir

**Article 2 - Sécurité et signalisation de chantier**

SARL CROUE devra signaler son chantier conformément à la réglementation en vigueur à la date du chantier, telle qu'elle résulte notamment de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie, consacrée à la signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié.

En cas d'absence d'arrêté permanent pris par les gestionnaires de voirie concernés précisant les modalités de réalisation de chantiers courants, ou de travaux non couverts par ces éventuels arrêtés, le bénéficiaire devra demander aux services gestionnaires un arrêté particulier réglementant la circulation et / ou le stationnement.

La signalisation devra alors respecter les prescriptions particulières de l'arrêté de police spécifique délivré.

SARL CROUE a la charge de la signalisation réglementaire de son chantier et est responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation, qui doit être maintenue de jour comme de nuit.

En cas d'intempéries de nature à gêner la visibilité des usagers, les travaux doivent être interrompus et une signalisation adaptée mise en place.

En cas de danger pour les usagers, les travaux sont, à l'initiative du pétitionnaire ou de l'autorité de police, différés ou interrompus, sans préjudice de la mise en place d'une signalisation d'urgence, même en l'absence de décision de l'autorité de police.

**Article 3 - Implantation, ouverture de chantier et récolement**

Le présent arrêté ne vaut pas autorisation d'entreprendre les travaux. Les services du gestionnaire de la voirie devront être contactés au moins 15 jours avant toute ouverture de chantier, notamment en vue de l'obtention, si nécessaire, d'un arrêté de police de circulation.

La conformité des travaux autorisés sera contrôlée par le gestionnaire de la voirie au terme du chantier et, selon le cas, durant l'exécution des travaux. Le bénéficiaire est tenu d'assurer toutes les facilités

d'accès aux services du gestionnaire de la voirie pour effectuer les travaux de contrôle jugés nécessaires.

#### **Article 4 - Responsabilité**

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de l'installation, de l'occupation ou de l'exploitation de ses ouvrages.

Dans le cas où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfaçons, dans un délai au terme duquel le gestionnaire de la voirie se substituera à lui.

Les frais de cette intervention seront à la charge du bénéficiaire et récupérés par l'administration comme en matière de contributions directes.

Il se devra d'entretenir l'ouvrage implanté sur les dépendances domaniales, à charge pour lui de solliciter l'autorisation d'intervenir pour procéder à cet entretien auprès du signataire du présent arrêté.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

#### **Article 5 - Autres formalités administratives**

Le présent arrêté ne dispense pas d'obtenir si nécessaire les autorisations prévues par le Code de l'urbanisme, le Code de la Route ou toute autre réglementation s'appliquant en l'espèce.

#### **Article 6 - Remise en état des lieux**

Dès l'achèvement des travaux, le bénéficiaire est tenu d'enlever les matériaux excédentaires, de rétablir dans l'état initial la voie et ses dépendances, et de réparer tout dommage qui aura pu y être causé.

#### **Article 7 - Durée, validité, renouvellement et remise en état**

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire ; elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

La présente autorisation est valable pour une durée d'un an à compter de sa notification. Elle sera périmée de plein droit s'il n'en a pas été fait usage avant l'expiration de ce délai.

La demande de renouvellement devra être présentée par le bénéficiaire deux mois avant la date d'expiration de la présente autorisation.

La présente autorisation vaut titre d'occupation.

L'occupation est consentie du 26/06/2026 au 25/07/2026, soit pour une durée de 30 jours.

En cas de révocation de l'autorisation ou au terme de sa validité en cas de non-renouvellement, son bénéficiaire sera tenu, si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans un délai d'un mois à compter de la révocation ou au terme de l'autorisation. Passé ce délai, en cas d'inexécution, un procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire de la présente autorisation.

Le gestionnaire de voirie se réserve le droit de demander le déplacement des ouvrages autorisés aux frais de l'occupant, dès lors que des travaux de voirie s'avéreront nécessaires.

Fait à Sèvremont, le 14 juin 2026

Le Maire de Sèvremont



**Jean-Louis ROY**

#### **DIFFUSION :**

- SARL CROUE
- Le Maire de Sèvremont
- Gendarmerie Pouzauges
- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure

**ANNEXES :**

*demande d'autorisation d'implantation d'un échaffaudage*

*Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024\*01

### Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : CROUE Prénom : Gérald  
Dénomination : Sarl CROUE Représenté par : CROUE Gérald  
Adresse Numéro : 7 Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : Rue des Chais  
La Pommeraye sur Seine  
Code postal 85700 Localité : SEVRENANT Pays : FRANCE  
Téléphone 0676 07 90 91 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
Courriel : Sarl croue @ orange @ fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° \_\_\_\_\_ Voie communale n° \_\_\_\_\_  
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐  
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ ☐  
Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence : \_\_\_\_\_  
Description des travaux : Pose échafaudage sur trottoirs de plus de 1,5m de large  
Date prévue de début des travaux : 26 06 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 26 06 2026  
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐  
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐  
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐  
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐  
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐  
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue \_\_\_\_\_  
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) \_\_\_\_\_

Pas d'emprise sur route et trottoir suffisamment large

**Interdiction de :**

**Circuler**  
Véhicules légers ☐  
poids lourds ☐

**Stationner**  
véhicules légers ☐  
poids lourds ☐

**Dépasser**  
véhicules légers ☐  
poids lourds ☐

Vitesse limitée à :  km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐  
Nom : CROUE Prénom : Gerald  
Dénomination : SARL CROUE Représenté par : CROUE Gerald  
Adresse Numéro : 1 Extension :  Nom de la voie : Rue des Pennias  
La Pommeraie s/sem  
Code postal 85700 Localité : SEVREMONT Pays : FRANCE  
Téléphone 06 76 07 90 91 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :   
Courriel : sarlcroue@orange.fr

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐  
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup> ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup> ☐ Schéma de signalisation ☐  
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup> ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 11 06 2016  
Nom : CROUE Prénom : Gerald Qualité : Gérant

**SARL CROUÉ**  
Peinture - Décoration - Goudage  
SARL au capital de 12 000 Euros  
85700 SEVREMONT  
Tél. 06 76 07 90 91  
sarlcroue.peinture@orange.fr  
433 497 096 R.M. 85 - Code APE 4334Z



**SARL CROUÉ**  
Menuiserie Bois - Alu - PVC - Cloisons sèches  
SARL au capital de 12 000 Euros  
85700 SEVREMONT  
Tél. 06 78 15 42 53  
sarlcroue.menuiserie@orange.fr  
433 497 096 R.M. 85 - Code APE 4334Z





## Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11

Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023\*01

### Le demandeur

Particulier ☐

service public ☐

maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐

entreprise ☒

Nom : CROUE Saferane Prénom : Gerald

Dénomination : Sarl CROUE Représenté par : CROUE Gerald

Adresse Numéro : 7 Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : Rue des Chén

La Pommeroye s/serne

Code postal 85100 Localité : SEVREMONT Pays : FRANCE

Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° 752 Voie communale n° \_\_\_\_\_

Hors agglomération ☐

En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ ☐

Adresse Numéro : 2 Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : Place du Relais

Code postal 85700 Localité : SEVREMONT

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : 085 090 26 00040

Référence cadastrale : Section(s) : 425 Parcelle(s) : 257 AB 068 lieu-dit : \_\_\_\_\_

### Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ <sup>(1)</sup>

|                            | Pose de clôtures                                          | Pose de portail (portillon)                               | Plantations                                               |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| À l'alignement             | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| En retrait de l'alignement | _____ mètres                                              | _____ mètres                                              | _____ mètres                                              |

Dépôt ou Stationnement ☐ <sup>(2)</sup>

Saillie ou Surplomb ☐ <sup>(2)</sup>

Aménagement d'accès ☐ <sup>(2)</sup>

Ouvrages divers ☐ <sup>(1)</sup>

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Pose échafaudage

Date prévue de début d'application 26 06 2026 Durée d'application (en jours calendaires) : 30

**Nota :** Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

<sup>(1)</sup> Compléter le cadre ouvrages divers <sup>(2)</sup> compléter le cadre correspondant

**Dépôt ou stationnement** <sup>(2)</sup>

Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐  
ou { Echafaudage ☒ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐  
stationnement { Autres (à préciser) ☐ : .....

**Saillie ou surplomb** <sup>(2)</sup>

Largeur : de la voie 5 mètres de la saillie      mètres  
des trottoirs 2 mètres Hauteur sous saillie      mètres

**Aménagement d'accès** <sup>(2)</sup>

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau      millimètre Longueur      mètres  
Distance par rapport à l'axe de la chaussée      mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement      mètres

**Ouvrages divers** <sup>(1)</sup>

Travaux sur ouvrages existants ☒ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :  
Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐  
Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres (à préciser) ☐ : .....

| Sous voirie            |                    | Sous accotement ou trottoirs |                    |
|------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|
| Tranchée longitudinale | <u>    </u> mètres |                              | <u>    </u> mètres |
| Tranchée transversale  | <u>    </u> mètres |                              | <u>    </u> mètres |
| Fonçage                | <u>    </u> mètres |                              | <u>    </u> mètres |

Aménagement de surface ou équipements :  
Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐  
Autres (à préciser) ☐ : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande  
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000<sup>ème</sup> ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000<sup>ème</sup> ☐ <sup>(3)</sup> Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb  
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50<sup>ème</sup> ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine  
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup> ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50<sup>ème</sup> ☐  
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50<sup>ème</sup> ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup> ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 11 06 2026

Nom : CROUÉ Prénom : Gérard Qualité : Gérant

(3) Extrait cadastral ou équivalent



**SARL CROUÉ**  
Peinture - Décoration - Ravalement  
SARL au capital de 12 000 Euros  
85700 SEVREMONT  
Tél. 06 76 07 90 91  
sarlcroue.peinture@orange.fr  
433 497 096 R.M. 85 - Code APE 4334Z

**SARL CROUÉ**  
Menuiserie Bois - Alu - PVC - Cloisons sèches  
SARL au capital de 12 000 Euros  
85700 SEVREMONT  
Tél. 06 78 15 42 53  
sarlcroue.menuiserie@orange.fr  
433 497 096 R.M. 85 - Code APE 4334Z





# **Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux**

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11  
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023\*01

## **Le demandeur**

Particulier ☐ service public ☐ maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : CROUE SARL CROUE Prénom : Gerald  
 Dénomination : SARL CROUE Représenté par : CROUE Gerald  
 Adresse Numéro : 7 Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : Rue des Chain  
La Pommeraye 5/serne  
 Code postal 85100 Localité : SEVREMONT Pays : FRANCE  
 Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Le titulaire est différent du demandeur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse Numéro : \_\_\_\_\_ Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## **Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° 752 Voie communale n° \_\_\_\_\_  
 Hors agglomération ☐ En agglomération ☒  
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ ☐  
 Adresse Numéro : 1 Extension : \_\_\_\_\_ Nom de la voie : Rue Jean de Turpin  
 Code postal 85700 Localité : SEVREMONT  
 Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : 085 090 66 00040  
 Référence cadastrale : Section(s) : 0209 Parcelle(s) : 257/AB/0209

## **Nature et date des travaux**

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ <sup>(1)</sup>

|                            | Pose de clôtures                                          | Pose de portail (portillon)                               | Plantations                                               |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| A l'alignement             | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| En retrait de l'alignement | _____ mètres                                              | _____ mètres                                              | _____ mètres                                              |

Dépôt ou Stationnement ☐ <sup>(2)</sup> Saillie ou Surplomb ☐ <sup>(2)</sup> Aménagement d'accès ☐ <sup>(2)</sup> Ouvrages divers ☐ <sup>(1)</sup>

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Pose échafaudage

Date prévue de début d'application 26 06 2026 Durée d'application (en jours calendaires) : 30

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

<sup>(1)</sup> Compléter le cadre ouvrages divers <sup>(2)</sup> compléter le cadre correspondant



**Dépôt ou stationnement <sup>(2)</sup>**Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement : .....Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐  
Echafaudage ☒ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐  
Autres (à préciser) ☐ : .....**Saillie ou surplomb <sup>(2)</sup>**Largeur : de la voie : 5 mètres de la saillie : .. mètres  
des trottoirs : 2 mètres Hauteur sous saillie : .. mètres**Aménagement d'accès <sup>(2)</sup>**Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau : .. millimètre Longueur : .. mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée : .. mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement : .. mètres**Ouvrages divers <sup>(2)</sup>**Travaux sur ouvrages existants ☒ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐  
Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres (à préciser) ☐ : .....

Sous route

Tranchée longitudinale : .. mètres .. mètres

Tranchée transversale : .. mètres .. mètres

Fonçage : .. mètres .. mètres

Aménagement de surface ou équipements

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐Autres (à préciser) ☐ : .....**Pièces jointes à la demande**

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000<sup>ème</sup> ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000<sup>ème</sup> ☐ (3) Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50<sup>ème</sup> ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup> ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50<sup>ème</sup> ☐Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50<sup>ème</sup> ☐2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup> ☐J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 11 06 2026

Nom : CROUÉ Prénom : Gerald Qualité : Gérant

(3) Extrait cadastral ou équivalent

**SARL CROUÉ**  
Peinture - Décoration - Ravalement  
SARL au capital de 12 000 Euros  
85700 SEVREMONT  
Tél. 06 76 07 90 91  
sarlcroue.peinture@orange.fr  
433 497 096 R.M. 85 - Code APE 4334Z**SARL CROUÉ**  
Menuiserie Bois - Alu - PVC - Cloisons sèches  
SARL au capital de 12 000 Euros  
85700 SEVREMONT  
Tél. 06 78 15 42 53  
sarlcroue.menuiserie@orange.fr  
433 497 096 R.M. 85 - Code APE 4334Z